



Procès-verbal de l'Assemblée générale de l'AVIVO du 12 avril 2018 Maison des associations

87 membres sont présents

Le président ouvre la séance à 14 heures 35 et souhaite la bienvenue aux membres de l'assemblée.

Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale 2017

Le procès-verbal de l'assemblée générale du 25 avril 2017 est accepté (il n'en est pas demandé lecture).

L'ordre du jour est approuvé par l'assemblée. Deux propositions de modification des statuts sont demandées, une concernant le nombre des membres du Comité (passer de 18 à 21) et la seconde sur le montant des cotisations.

Nominations des scrutateurs

Deux scrutateurs sont nommés pour d'éventuels décomptes de voix; Madame Yvette Etienne et Monsieur John Perrenoud.

Rapport du président Monsieur Jean Spielmann (voir en annexe le rapport écrit)

Rapport du trésorier (voir en annexe le rapport écrit)

Rapport du fiduciaire (voir en annexe le rapport écrit)

Rapport des vérificateurs des comptes (voir en annexe le rapport écrit)

Votes sur les rapports du président, du trésorier, du fiduciaire et des vérificateurs des comptes :

Tous ces rapports sont approuvés par l'assemblée à l'unanimité.

Monsieur Ducommun, un membre du comité de l'AVIVO, souhaite donner son avis et intervient. Il est d'accord avec l'essentiel du rapport du président, mais il dit qu'il est absurde de penser qu'une prévoyance vieillesse puisse essentiellement être basée sur la capitalisation et non pas sur la répartition sur le mode AVS. Selon ses calculs les rentes promises ne seraient pas celles perçues au moment de la retraite. Il faudrait selon lui fusionner l'AVS et le 2^{ème} pilier.

Monsieur Spielmann le remercie pour son intervention.

Le président propose de modifier les statuts sur le nombre de membres au comité. Des personnes intéressantes et actives se sont présentées au comité récemment et les anciens veulent rester. Il propose donc de passer de 18 à 21 membres pour se mettre en conformité avec les besoins de l'AVIVO.

Vote de l'assemblée la modification est approuvée à l'unanimité.

Monsieur Spielmann propose également de modifier le point du montant de la cotisation annuelle dans les statuts.

En effet, le versement de la somme de fr.50.- est problématique car bon nombre de personnes font également des dons de fr. 50.- lors de la souscription annuelle. Ce qui amène une confusion et donne beaucoup de travail pour la gestion du fichier et de la comptabilité. Le président propose donc d'accepter une hausse de fr. 2.- de cotisation et qu'elle s'élève désormais à fr. 52.- annuelle.

Des membres de l'assemblée posent diverses questions et interviennent sur cette augmentation. Le président y répond.

Monsieur Claude Witschard, bénévole, qui s'occupe du fichier des membres rappelle que la cotisation pour la deuxième personne dans les couples ne se monte qu'à fr. 30.- par année.

La cotisation de couple n'est pas concernée par cette augmentation; réponse du président à la question d'un intervenant.

Vote de l'assemblée 85 membres votent pour, 2 abstentions.

Election des membres du comité :

Mesdames Annette Zimmermann, Pascale Perrottet et Solange Zosso et Messieurs Pierre Claude, Antonio Ogando, John Perrenoud et Jean-François Rochat, doivent renouveler leur candidature.

L'assemblée accepte ces candidatures avec 85 acceptations et 2 abstentions.

Monsieur Spielmann souhaite que Monsieur Ueli Leuenberger soit élu pour être membre du comité. Ce dernier se présente à l'assemblée et souhaite donner de son temps pour l'AVIVO. Le président le remercie.

Election approuvée à l'unanimité par l'assemblée.

Election des vérificateurs des comptes :

Monsieur Maurice Roulin cesse son mandat.

Monsieur Jean-Jacques Maillard poursuit son rôle de vérificateur, Madame Ana Spillmann, qui était suppléante, devient vérificatrice.

Le président demande qui souhaite devenir suppléant, Madame Monique Buunk Droz se présente. Sa candidature est acceptée à l'unanimité.

Rapport de la responsable de l'administration et du journal "espaces" (voir en annexe le rapport écrit)

Rapport de la responsable de l'Office social (voir en annexe le rapport écrit)

Rapport de la responsable des loisirs (voir en annexe le rapport écrit)

Madame Stebler intervient et demande si l'AVIVO ne pourrait pas avoir une touche écologique aux voyages en supprimant les destinations en avion. Elle interpelle l'assemblée et demande s'il faut continuer à organiser ces voyages. Madame Stebler souhaite également que lors d'achats, tels que les cadeaux de Noël par exemple, il soit vérifié si ça provient du commerce équitable.

Le président répond qu'il serait difficile de supprimer les déplacements en avion, qu'il y a un désir des membres pour ces voyages lointains. Pour le commerce équitable, effectivement l'AVIVO peut y prêter plus attention.

Lecture Labiale : Mesdames Studemann et Bonvin présentent les cours de lecture labiale qu'elles proposent aux membres de l'AVIVO. Ces cours remportent un franc succès et un nouveau cours est d'ores et déjà prévu à la rentrée de septembre.

Madame Annette Zimmermann intervient et souhaite parler de deux activités importantes; la chorale et les séances de cinéma en partenariat avec le Cinélux.

Elle remercie les chefs de chorale pour leur travail et la bonne humeur qui règnent dans le groupe. La chorale a besoin de plus de choristes, Annette fait un appel aux membres.

En partenariat avec le Cinélux, l'AVIVO organise 4 séances par année, ces films sont choisis par le comité. Dans le cadre de cette activité, l'AVIVO n'entre pas de ses frais et souhaiterait que plus de personnes participent à ces séances. Les personnes externes à l'association paient fr. 10.- la représentation et les membres fr. 8.-.

Le président remercie les intervenants précités.

Monsieur Widler intervient et rappelle qu'il organise au sein de l'AVIVO des séances sur la mobilité; une fois par mois, un bureau est ouvert pour l'écoute et l'accueil des membres. Peu de membres ont été intéressés et ont participé à ces rendez-vous "mobilité". Monsieur Widler demande l'avis et des suggestions des membres, il informe aussi l'assemblée d'une journée mobilité organisée par la Haute Ecole de santé en avril.

Il fait un appel car il recherche 9 à 12 membres AVIVO pour améliorer la mobilité, dans le cadre d'un concours, dont l'Association FÉGAPH, dont il fait partie, à gagner le premier prix. Cette association cherche également des personnes bénévoles pour la gestion de leur secrétariat.

Votes sur les rapports des responsables:

Tous les rapports sont acceptés à l'unanimité

Divers :

Monsieur Spielmann rappelle qu'un cours sera donné le 17 avril sur les questions d'informatique, sur les paiements par internet, sécurité des E-mails et téléphones mobiles. Sur les dangers sur les connexions sur internet, virus hacker etc.

Quelques personnes interviennent sur divers sujets, notamment sur le projet de la Maison des Associations, sur les jeudis de la FAAG, un membre remercie l'AVIVO qui par le biais de son journal "espace" relaie des informations. Un ancien typographe à la retraite relève le bon travail de la mise en page du journal.

À 16 heures 35 le Président clôt l'assemblée, remercie les membres présents et les invite pour un verre de l'amitié.

Jean SPIELMANN
Président

Genève le 20 avril 2018